FR-N1 X1G1-AR 1X50 ALU VERT Cca - s1a, d1, a1 TGL

Code article : 12640134

Données techniques

Âme :	aluminium câblé, classe 2
Isolation :	polyoléfine réticulé
Assemblage :	ruban séparateur et/ou gaine de bourrage
Gaine externe :	thermoplastique polyoléfine sans halogène, vert
Tension de service Uo/U :	600 / 1000 V AC 900 / 1500 V DC
Tension d'essai :	3500 V AC pendant 5 mn 8400 V DC pendant 5 mn
Plage de température :	de - 25°C à + 65°C
Température max. admissible à l'âme :	en régime permanent : + 90°C en régime de court-circuit : + 250°C
Rayon de courbure :	fixe : 12 x ø
Traction statique :	15 N/mm² de section alu
Traction dynamique :	30 N/mm² de section alu
Repérage conducteurs :	couleurs selon HD 308 S2

Marquage :	NF USE FR-N1X1G1-AR - n G s - n° d'usine - NF C 32-323 + marquage métrique + n° de lot
Section (mm²) :	50
Section complète (mm²) :	1 x 50
(1) :	(1) Intensités maximales (Iz) valables pour : - 3 câbles unipolaires posés en trèfle dans un système triphasé - câble à 4 conducteurs, utilisé dans un système triphasé - pose seule sur chemin de câbles à l'air libre à 30°C - pose seule dans un sol à 20°C. Si les conditions d'installation sont différentes, par exemple ; groupement de plusieurs câbles, pose en caniveau ou pose enterrée sous fourreau, etc, il conviendra d'appliquer des facteurs de correction selon NF C 15-100.

Dimensions et poids

Poids article (Kg/Km) :	240
Poids alu (kg/km) :	145

Conditionnement

Conditionnement :	TGL
Mini de vente (TGL) :	1

Normes et directives

Normes :	NF C 32-323 : câbles rigides de tension assignée Uo/U au plus égale à 0,6/1 kV sans halogène à comportement au feu amélioré C1, à isolation synthétique réticulée et gaine de protection synthétique extrudée. CENELEC HD 620 partie 5-6 / IEC 60502-1. Non propagation de l'incendie : NF C 32-070 2.1 et 2.2 catégorie C2 et C1 / IEC 60332-1 / IEC 60332-3-24C. Sans halogène : IEC 60754-1 / EN 50267-2-1. Corrosivité des gaz d'incendie : IEC 60754-2 / EN 50267-2-2. Densité de fumée : IEC 61034 / EN 50268-2. RoHS : directive européenne 2011/65/UE. Réglementation des Produits de Construction 305/2011. Euroclasse selon RPC : Cca-s1, d1, a1.

RoHS :	Oui
Conforme CE :	Oui

Remarques

Article sur demande, consultez-nous.